



Flash cultures n°5 - Mardi 1er mars 2022

Message élaboré par les techniciens de la Chambre d'Agriculture du Jura, structure agréée sous le numéro FC 00551 pour le conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires.

Avec le soutien financier de :



Alors que les apports d'azote sur colza et céréales vont bon train depuis une semaine, le temps sec semble s'installer, peut-être durablement. Tous les apports n'ont pas été suivis par de la pluie, ou parfois de quelques millimètres seulement (24 fé-

vrier). Accompagné de gelées, ce temps est plutôt en opposition avec les bonnes conditions d'applications et d'efficacité des herbicides notamment des sulfonylurées.

COLZA

*Stade :

C2 début de la montaison, entre-nœuds visibles à D1 boutons encore cachés par les feuilles.

*Fertilisation azotée :

La majorité des parcelles a reçu la semaine dernière le solde azoté minéral prévu.

*Fertilisation soufrée :

L'apport a été réalisé la semaine dernière ou se terminera cette semaine.

*Ravageurs :

Les premières captures de charançon de la tige du colza ont eu lieu, et concernent une parcelle sur 3 dans notre réseau. Elles ont toutes eu lieu sur des parcelles réparties dans la moitié sud de la plaine du Jura, ce qui est assez semblable à l'année dernière. Etant donné que la plupart des charançons nageaient en surface lundi, on suppose qu'ils sont arrivés ce même jour. Aucune piqûre de ponte n'a été observée.

Tableau 1 : Piégeages des charançons de la tige du chou et du colza

Situations	Capture hebdomadaire du 28/02/22		Piqûre de ponte
	Charançon de la tige du colza	Charançon de la tige du chou	
Vercia	1	5	0
Relans	5	7	0
Commenailles	2	21	0
Cosges	2	61	0
Cosges	0	0	0
Saint-Lothain	0	24	0
Vers-Sous-Sellières	12	77	0
Les Hays	0	5	0
Annoire	0	58	0
Balaiseaux	0	53	0
Montbarrey	0	9	0
La Loye	0	50	0
St Aubin AB	0	27	0
St Aubin FB	0	5	0
Authume	0	86	0



Photo n°1 : Charançon de la tige du chou à gauche et charançon de la tige du colza à droite

Les charançons de la tige du chou sont piégés dans toutes les cuvettes avec une forte hétérogénéité (voir Tableau 1). Pour les parcelles de St Aubin AB, Annoire et Balaiseaux où des relevés ont été faits en deux temps, l'essentiel était présent dès le mercredi 23 février.

La protection insecticide doit être réalisée 8 à 10 jours après les premières captures et au plus tard dès l'observation de ponte. En conséquence, et d'après les piégeages de notre réseau, il faut intervenir cette semaine et dans de bonnes conditions dès qu'il y a au moins une capture de charançon de la tige du colza. Si vous avez la certitude qu'ils sont arrivés en ce début de semaine (28/02) et non plus tôt, vous avez jusqu'au début de la semaine prochaine pour intervenir. Pour les parcelles où il n'y a que du « chou », inutile d'intervenir mais continuez la surveillance.

Produits autorisés (liste non exhaustive) : Fastac 0,15L/ha, Mageos MD 0,05kg/ha, Decis Protech 0,33L/ha, Decis Expert 0,05L/ha, Mandarin Gold 0,3L/ha, Sumi-alpha 0,6L/ha, Trebon 30 EC 0,2L/ha, Karakas, Karis 10 CS, Lambdastar 0,075L/ha, Karate Zeon 0,075L/ha, Nexide 0,075L/ha, Cythrine Max 0,05L/ha, Mavrik Smart 0,2L/ha...

En 2021, 40% des 34 parcelles de notre réseau « Plaine du Jura » n'ont pas été traitées contre ce ravageur et personne ne s'est plaint ou n'a constaté de dégâts. Ces derniers se situaient essentiellement sur le secteur de Bletterans dans les terres de vallées. Pour ceux qui ont traité, on n'a pas constaté de problème d'efficacité des insecticides.

Hors réseau, sur la commune de Petit-Noir, un agriculteur cultivait 5 parcelles de colza en 2021, toutes non protégées contre le charançon de la tige. Une seule a présenté des dégâts de charançon de la tige du colza (tiges éclatées). Elle a été remplacée par une culture de printemps mais en raison des dégâts de larves d'altises.



Photo n°2 : Il est plus facile de trouver des larves d'altises que des piqûres de charançons de la tige

Rien ne peut remplacer une cuvette jaune, pour un bon diagnostic du risque.

BLÉ D'HIVER

*Stade :

Tallage à fin tallage. Les visites de parcelles du réseau débuteront la semaine prochaine.

*Désherbage :

Les conditions d'application optimales sont difficiles à réunir depuis une semaine et risquent de se poursuivre si un temps sec s'installe (défavorable aux sulfonyles). Voir Flash Cultures précédent.

*Fertilisation azotée :

Sur le terrain, les situations sont diverses et variées. Certains ont déjà réalisé un deuxième apport quand d'autres n'ont pas réalisé le premier apport. Si le temps sec persiste, il n'y a aucune raison de se précipiter pour un apport d'azote, premier ou deuxième d'ailleurs. Attendre l'annonce d'un passage pluvieux pour l'envisager.

Si votre premier apport n'a pas été effectué, faut-il augmenter la dose d'azote quand il sera réalisé ? Il est encore un peu tôt pour répondre précisément à cette question. Si vous le réalisez cette semaine, retenez la dose de 40N/ha, le stade « épi 1cm » étant prévu lors de la deuxième décade de mars. Plus on se rapprochera de cette période, plus on devra augmenter la dose de ce premier apport. Elle équivalra à la dose totale à apporter dont on soustraira au moins 40N et ne devra pas dépasser les 100N/ha pour un sol profond (voir Tableau 2 ci-dessous).

Tableau 2 : Exemple de stratégies pour une dose totale à apporter de 180N

Stratégies	1er apport			2ème apport		3ème apport
	Précoce (février)	Tardif (début mars)	Décalé, épi 1cm (mi-mars ?)	Classique avant stade épi 1cm	Décalé, stade 1 nœud	Sortie dernière feuille
Classique	40			100		40
Classique		40		100		40
Décalé			80		60	40

Pour les parcelles situées en zone vulnérable, la dose totale d'azote minéral doit être apportée en au moins deux apports. Entre le 1^{er} et le 15 février, le total des apports effectués est plafonné à 50N. Entre le 1^{er} février et le 1^{er} mars, le total des apports effectués est plafonné à 80N. Chaque apport suivant est plafonné à 120N.

ORGE D'HIVER

*Stade :

Fin tallage. Les visites de parcelles du réseau débuteront la semaine prochaine.

*Désherbage :

Les conditions d'application optimales sont difficiles à réunir depuis une semaine et cela risque de se poursuivre.



Photo n°3 : Ray-grass présent malgré traitement herbicide d'automne

suivre si un temps sec s'installe (défavorable aux sulfonurées). Voir Flash Cultures précédent.

***Fertilisation azotée:**

La grande majorité des parcelles a reçu le premier apport d'azote.

Rappels : Pour l'azote, on retient généralement une stratégie en deux apports car la dose totale est généralement plus faible que sur blé. Soit un premier apport de 40-50 unités courant février et le solde au stade « épi 1 cm ». Un troisième apport de 30-40 unités peut être envisagé au stade 1-2 nœuds en cas de dose totale > 140-150N. Attention cependant en cas de production d'orge brassicole, un risque de déclassement en cas de taux de protéines excessif n'est pas à exclure. Le pilotage (N-Tester) est possible sous réserve de réaliser une zone sur-fertilisée.

Pour les parcelles situées en zone vulnérable, la dose totale d'azote minéral doit être apportée en au moins deux apports. Entre le 1^{er} et le 15 février le total des apports effectués est plafonné à 50N. Entre le 1^{er} février et le 1^{er} mars, le total des apports effectués est plafonné à 80N. Chaque apport suivant est plafonné à 120N.

ORGE DE PRINTEMPS

***Stade :**

L'essentiel des semis de printemps devrait se faire cette semaine. L'objectif est d'avoir 250 à 300 plantes levées/m². En terres profondes et dans de bonnes conditions de semis, cela équivaut à semer 270 à 330 plantes/m². Soit 108 à 132kg/ha de semences pour un PMG de 40g.

***Fertilisation azotée:**

50 unités au semis puis le solde de la dose courant tallage reste la meilleure stratégie du moins la plus robuste selon Arvalis.